Sereine Assur

PROTÉGEZ VOTRE VIE QUOTIDIENNE

Assurance Auto

Comment remplir votre constat amiable ?

Témoins

Indiquez leurs noms et adresses.

Indiquez l'identité complète de la personne dont le nom figure sur l'attestation d'assurance.

Vérifiez l'exactitude des renseignements inscrits dans ces rubriques. Il est indispensable de connaître le nom de la compagnie, le numéro d'assurance, le numéro du véhicule.

Indiquez bien l'identité du conducteur.

Très important !

Notez le nombre de cases marquées d'une croix.

Précisez uniquement le point de choc initial.

Décrivez avec précision les dommages apparents.

Dans cette rubrique doivent figurer toutes les informations complémentaires.
Exemple : vous pouvez également contester les déclarations de l'autre conducteur.

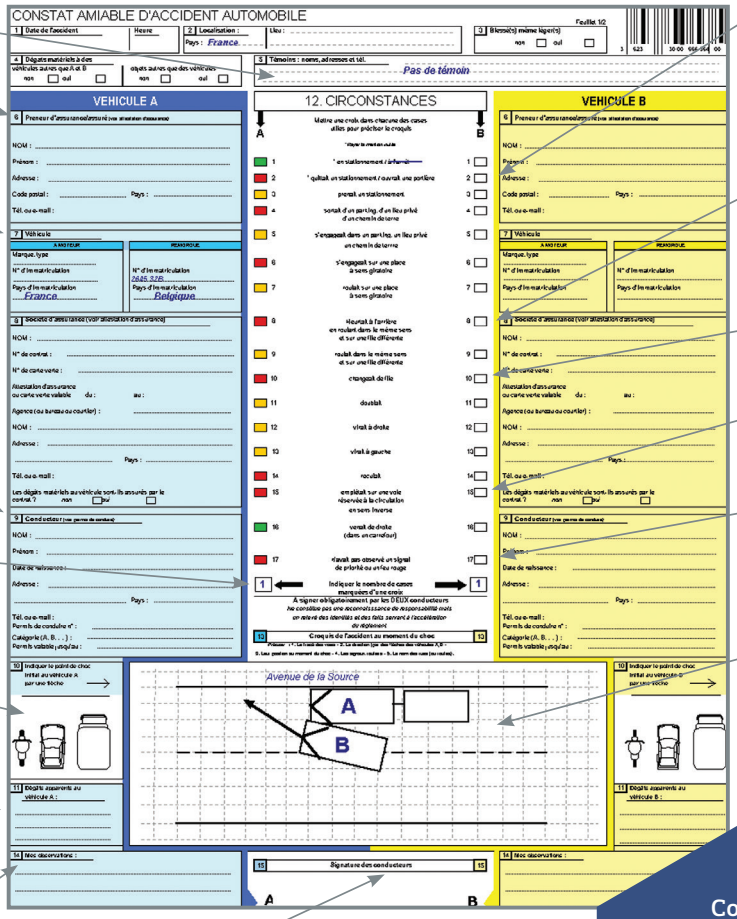

Indispensable

Le constat doit être signé par les deux conducteurs.

Case 2

Si vous avez terminé votre manœuvre et que vous êtes intégré à la circulation, ne cochez pas cette case.

Case 8 : attention !

Si vous cochez cette case, cela signifie que vous avez percuté l'arrière du véhicule adverse.

Case 10 : attention !

Un simple écart est un changement de file.

Case 15 : attention !

Si vous cochez cette case, cela signifie que vous circuliez à gauche.

Case 17

Exemple : feu, stop, balise, marquage au sol

Faites un croquis

Il doit être précis. Identifiez bien les véhicules A et B. N'oubliez pas la signalisation et le sens de circulation des véhicules. Pensez à indiquer l'axe médian. Il ne doit pas y avoir de contradiction avec les cases marquées d'une croix.

Conseils

N'hésitez pas à prendre des photos :

- du permis de conduire de votre adversaire,
- de la carte verte,
- de la plaque d'immatriculation,
- des chocs sur les véhicules.

12.11.17/ARS - Janvier 2018